

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 1 : Créer une mission de coordination et d'animation

Mise en œuvre d'une mission d'animation et de coordination de la politique jeunesse et du réseau jeunesse du territoire.
Poste qui repose sur trois dimensions : animation de terrain, accompagnement des acteurs, coordination des actions.

Diagnostic initial	Public cible
Absence de politique en direction de la jeunesse.	Jeunes de 13 à 25 ans, Associations Jeunesse du territoire
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Proposer un accueil et accompagnement pour les jeunes au-delà de 12 ans.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de poste de chargé de la mission jeunesse • FINANCEMENT CAF PS Jeune uniquement sur la base d'une fonction dédiée (50% du cout du poste) • Enrichir et actualiser la base de données des acteurs issue du diagnostic • Favoriser le partage des compétences entre les acteurs pour la mise en œuvre de projets par et/ou avec les jeunes • Communiquer sur le programme d'actions qui seront arrêtées • Entretenir et développer les collaborations avec les institutions notamment avec les collèges et la mission locale (Contrat engagement jeune) • Accompagner les acteurs pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets partagés
Objectifs opérationnels	
Coordonner et animer la politique jeunesse	
	Echéances de réalisation
	2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de développement et de redynamisation du territoire en matière de politique jeunesse 12-25 ans dans la cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, partenaire associatif	<ul style="list-style-type: none"> - Création de la mission jeunesse - Analyse du nombre et de la fréquentation des dispositifs mis en œuvre

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 2 : Développer un accueil itinérant "Truck Jeunesse"

Le Truck jeunesse s'inscrit dans une logique d'aller à la rencontre plutôt que celle du « faire venir à soi... ». Il s'agira, le plus fréquemment possible, d'exploiter au mieux les espaces et les temps de rencontre (pause méridienne au collège, espaces de loisirs formels ou informels, ...) avec les jeunes pour susciter leurs expressions et leurs besoins sous différentes formes afin de faire émerger des projets ou mettre en place des actions spécifiques au sein des communes mais aussi avec les différents partenaires du territoire.

Dans ce cadre un investissement dans un véhicule spécifique (type camionnette) visant à porter cette démarche mais aussi à réduire les difficultés de mobilité des jeunes pour l'accès à l'information et à l'activité serait pertinent. Ce véhicule serait équipé de façon à être polyvalent, « Point Rencontre Jeunes », espace d'information emploi-formation, espace ressource d'activités, espace de travail.

Diagnostic initial	Public cible
Absence de politique en direction de la jeunesse.	Jeunes entre 12 et 18 ans.
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Proposer un accueil pour les jeunes au-delà de 12 ans.	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du périmètre d'intervention • Établissement du cahier des charges des modalités d'intervention et des animations • Travail à conduire avec les communes pour l'établissement du calendrier d'intervention et la détermination des espaces d'accueil complémentaires (salles, terrains d'activités...) • Estimation en fonction d'un budget allouable au projet : Identification de l'investissement (estimation entre 90 et 110 000 € pour l'acquisition, l'équipement et le mobilier, la customisation...). Favoriser un véhicule non polluant. <ul style="list-style-type: none"> → Subvention de la CAF → Subvention par le dispositif LEADER ? (65% du financement) → Subvention de la région et du département ? (Identification du coût de fonctionnement : Carburant, Petit matériel et frais pédagogiques, Entretien..) • Identification des compétences adaptées à la prise en charge de l'animation et à la responsabilité de cette mission. • Prise en compte des temps d'intervention compatibles avec les disponibilités des jeunes (interventions en soirée et les Week-end)
Objectifs opérationnels	
Aller à la rencontre des jeunes et proposer des interventions adaptées à leurs besoins	

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

	Echéances de réalisation
	Moyen terme 2023/2024 <u>sous réserve de la Mise en Œuvre de l'Action 1 au préalable</u>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accessibilité des ressources pour les jeunes sur tout le territoire. • Enrichissement de l'offre de rencontres et d'activités pour les jeunes • Mobilisation des acteurs locaux • Visibilité de la politique jeunesse de la CC • Renforcement des partenariats d'action • Mobilisation des jeunes et émergence de projets • Appropriation par les jeunes et les familles du dispositif.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, mairies, collèges, ALSH	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition intercommunale - Nombre d'interventions et de projets développés - Fréquentation chiffrée des usagers

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 3 : Amplifier les collaborations avec les collèges

Développement et structuration de la concertation et de la collaboration entre la communauté de communes et les collèges du territoire.

Création d'une instance d'information et d'échange visant à identifier et mettre en œuvre les collaborations possibles entre la CCLNG et les deux collèges du territoire. L'association des collèges à la mise en œuvre du Projet éducatif et social du territoire est primordiale pour la cohérence et la complémentarité des actions entre le « dans » et le « hors » l'école.

Diagnostic initial	Public cible
Des coopérations CCLNG/Collèges à développer	Collèges Val de Saye, Collège Philippe Madrelle,
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Proposer un accueil pour les jeunes au-delà de 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une convention de partenariat entre la CC et les collèges • S'appuyer sur le partenariat avec les bibliothèques • Identification annuelle des thématiques d'actions prioritaires • Définition de la composition et des modalités de fonctionnement du Comité de liaison • Précision des modalités d'engagement de la CC dans les mises en œuvre. (intérêt de l'intervention de l'animateur sportif de la CCLNG sur un Collège) • Travail en réseau entre les animateurs jeunesse et les Collèges
Objectifs opérationnels	
Favoriser l'interconnaissance professionnelle des acteurs de la parentalité et les projets communs	
	Echéances de réalisation
	2022
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • L'enrichissement et la consolidation de parcours scolaires et éducatifs des collégiens du territoire • Le partage et la mise en commun des ressources • La prise en compte au sein du P.E.S.J.T des problématiques et priorités éducatives des collèges pour favoriser l'inclusion • Ancrage du P.E.S.J. dans le territoire et sa connexion avec sa jeunesse
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Collèges, associations PMI (actions collectives au sein des collèges publics de Haute Gironde « Vie affective et santé sexuelle »)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du comité de liaison - Implication des collèges (présence aux comités) - Mise en œuvre de projets

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 4 : Mobiliser et animer les réseaux en lien avec la Jeunesse

Pour maintenir une dynamique collaborative, associative ou partenariale, la qualité et la permanence de l'animation et de la mobilisation des réseaux sont primordiales. Trois types de réseaux peuvent être identifiés :

- Celui des acteurs de terrain (associations, communes, communauté de communes...)
- Celui des partenaires (Département, CAF, Mission locale, Collèges, MLS...)
- Celui des jeunes et des familles

Diagnostic initial	Public cible
Collaboration et synergie des acteurs locaux à développer	Acteurs de la jeunesse (élus, collèges, un lycée de Haute Gironde , associations, Collectivités partenaires, familles, jeunes)
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Proposer un accueil pour les jeunes au-delà de 12 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une convention de partenariat entre la CC et les collèges • Mise en place d'un comité technique chargé du suivi des actions avec les principaux partenaires • Identification annuelle des thématiques d'actions prioritaires • Définition de la composition et des modalités de fonctionnement • Précision des modalités d'engagement de la CC dans les mises en œuvre. • S'appuyer sur le périscolaire des communes pour conserver le lien avec les jeunes • Intérêt de l'itinérance
Objectifs opérationnels	
Favoriser l'interconnaissance professionnelle des acteurs de la parentalité et les projets communs	
	Echéances de réalisation
	Action engagée : A développer en 2023
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la couverture territoriale en offres d'actions en direction de la jeunesse • Émergence de collaborations entre les acteurs • Partage des ressources et des compétences • Développement des partenariats avec les institutions • Implication des jeunes dans l'action
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, mairies, collèges, ALSH.	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de rencontres réalisées ; présence des acteurs et de jeunes ; nombre de participants - Partage de ressources ; création d'initiatives communes ; nouveaux partenariats

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 5 : Développer des groupes projets jeunesse

L'action vise à permettre aux jeunes d'être auteurs et acteurs de leurs projets, selon des modalités et des formes adaptées à leur degré d'autonomie et aux contextes des projets. Elle a aussi une ambition d'apprentissage à l'exercice de la citoyenneté.

Ces apprentissages pourront se faire tout d'abord par l'intégration de jeunes dans les espaces de décisions liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du programme d'actions (comité de suivi, comité de liaison avec les collèges...)

Pour consolider cet apprentissage et renforcer leur pouvoir d'agir que ce programme vise à leur confier, l'émergence d'associations/conseils de jeunes sera un des objectifs de ce projet.

Diagnostic initial	Public cible
Absence de politique en direction de la jeunesse	Jeunes entre 15 et 18 ans.
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner les jeunes vers la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • S'inspirer d'expériences extérieures (ex du Conseil régional Jeunes, du Conseil Municipal Jeunes de Civrac..) • Définir le cadre, le périmètre d'intervention, le budget ? • Lancer un appel à participation aux habitants et jeunes de la commune • Préparer des éléments d'information et de communication en direction des jeunes et des associations relatifs à la création de juniors associations/conseils jeunes • Recueillir les envies des jeunes • Aider à la mise en œuvre de projets en autonomie
Objectifs opérationnels	
Associer les jeunes à la vie locale et les accompagner dans la réalisation de leurs projets d'autonomie	
	Echéances de réalisation
	2023/2024 <u>sous réserve de la Mise en Œuvre de l'Action 1 au préalable</u>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Groupe composé d'élus, d'habitants et de jeunes qui se retrouvent pour monter des projets avec et en direction de la jeunesse.
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, mairies, collèges.	<ul style="list-style-type: none"> - Création de groupe dans plusieurs communes / d'un groupe à l'échelle intercommunale - Fréquentation du dispositif par les jeunes - Proposition de projets

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 6 : Labelliser des actions à destination des jeunes

Le « Label qualité » territorial sera attribué aux actions qui participent à la déclinaison des intentions éducatives et des orientations stratégiques du P.E.S.J.T de la CCLNG. Ce label, affecté d'un cahier des charges et d'un logo « latitude jeune », rendra visible l'engagement de la collectivité dans ce programme et marquera l'attention que la CC porte à ces acteurs et à leur valorisation et garantira la cohérence des actions avec le projet éducatif et social du territoire.

Diagnostic initial	Public cible
<p>Valoriser l'existant et les projets en direction de la jeunesse pour leur donner de la visibilité.</p>	<p>Les actions concernées par cette labellisation sont celles initiées et mises en œuvre soit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La communauté de commune elle-même • Les collectivités territoriales dont les communes • Des acteurs associatifs ou économiques • Des jeunes eux-mêmes <p>Les actions concernent des jeunes de 13 à 25 ans du territoire</p>
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
<p>Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'emploi</p>	<p>Identifier les critères d'attribution :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cohérence des objectifs éducatifs et sociaux de l'action avec ceux du PESJT. • Projet d'intérêt collectif • Prise en compte de l'expression des jeunes concernés • Place et rôle des jeunes dans la mise en œuvre de l'action • Dimension pluri-partenaire • Présence de cofinancement • Actions coconstruites avec les collègues. • Développement d'actions accessibles à tous (démarche d'inclusion) • Veiller à l'identification des enjeux environnementaux dans la mise en place <p>Définir le processus d'attribution :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission de « labellisation » en lien avec la commission « Enfance-Jeunesse » intégrant des jeunes • Définir son processus de fonctionnement en lien avec les services de la CC <p>Préciser les droits et les devoirs attachés à la labellisation</p>
Objectifs opérationnels	
<p>Créer une dynamique territoriale en direction de la jeunesse</p>	

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

	<ul style="list-style-type: none"> • Modalités d'engagement de la CC suite à l'attribution du label (financier, techniques, humains, pédagogiques...) : création d'un fonds spécifique dédié • Modalités d'engagement des acteurs suite à leur labellisation (Utilisation du logo, suivi et bilan des actions...)
	Echéances de réalisation
	<p><u>2023</u> : Réflexion concernant les critères et processus d'attribution ainsi que les droits et devoirs de chacun attachés à cette labellisation Communication en amont Identification d'un fonds spécifique dédié au Budget <u>2024</u> afin de financer des associations sur la base de ce label</p>
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la couverture territoriale en offres d'actions en direction de la jeunesse • Émergence de collaborations entre les acteurs • Partage des ressources et des compétences • Développement des partenariats avec les institutions • Implication des jeunes dans l'action
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
CAF, mairies, collèges, ALSH.	<ul style="list-style-type: none"> - Création du label et utilisation par les partenaires - Nombres d'actions existantes et nouvelles labélisées durant la convention

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 7 : Poursuivre la participation au forum job d'été

Le forum job d'été permet aux jeunes du territoire d'accéder à un emploi saisonnier et de faire leurs premiers pas dans le monde professionnel.

Diagnostic initial	Public cible
Difficulté d'accès à l'emploi sur le territoire	Jeunes entre 15 et 30 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les modalités de mise en œuvre • Ouvrir le forum à de nouvelles structures
Objectifs opérationnels	Financement : 450€ par CDC et par an
Prêter une attention particulière aux jeunes entre 16 et 30 ans	
	Echéances de réalisation
	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Mise en lien de structures et de jeunes
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Pôle emploi, Mission locale, communautés de communes de Haute-Gironde	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer le nombre de structures présentes aux années précédentes - Comparer la fréquentation du forum aux années précédentes

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 8 : Développer la coopération avec la plateforme Réa'J

Portée par le département, la plateforme Réa'J a pour mission le repérage et l'accompagnement des jeunes de moins de 30 ans. Elle propose aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation initiale, ni en formation professionnelle, un accompagnement social leur permettant de reprendre confiance en l'avenir et de s'impliquer dans un parcours d'insertion

Diagnostic initial	Public cible
Plateforme peu identifiée sur le territoire	Jeunes entre 16 et 30 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux mairies sur le dispositif • Complémentarité entre le travail de la Mission Locale et de Réa'J (public, méthodes, etc..)
Objectifs opérationnels	
Prêter une attention particulière aux jeunes entre 16 et 30 ans	Echéances de réalisation
	2024/2025
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Repérage et accompagnement de jeunes
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Département, Mission Locale	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mairies ayant fait appel au dispositif - Nombre de jeunes accompagnés

Axe 1. Développer une politique en faveur de la jeunesse

Action 9 : Faire perdurer le dispositif Sport Vacances	
<p>Porté par le département, le dispositif Sport Vacances, permet aux jeunes d'accéder à la découverte de nombreux sports. Outre les activités physiques, cela leur permet également de s'investir plus tard, dans un sport qui leur convient en connaissance de cause.</p>	
Diagnostic initial	Public cible
Service qui attire de nombreux jeunes du territoire	Jeunes de 10 à 16 ans
Enjeu	Modalités de mise en œuvre
Poursuivre le développement des dispositifs existants	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur le dispositif • Poursuivre les modalités de mise en œuvre (7 sessions d'une semaine par an sur les vacances scolaires) et la diversification des lieux lorsque c'est possible <p style="text-align: center;">Financements :</p> <p style="text-align: center;">→ CAF (PS ALSH)</p> <p style="text-align: center;">→ Département (Subvention Sports Vacances)</p>
Objectifs opérationnels	
Pérenniser les usages des dispositifs en faveur de la vie sociale et culturelle	
	Echéances de réalisation
	En cours
Services mobilisés et responsables de l'action	Résultats attendus
Direction Enfance Jeunesse	Poursuite du service et de l'accompagnement du département et de la Caf
Partenaires sollicités	Indicateurs d'évaluation
Département, Caf, prestataires d'animations	<ul style="list-style-type: none"> - Comparaison du nombre de jeunes accompagnés et d'animations réalisées par rapport à l'année dernière